



CERAS Nouvelle- Aquitaine
1 Avenue Lahubiague
64100 BAYONNE

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 3 juin 2022 de 18h à 19h30

Nommée secrétaire : Céline PARIS-ZAPATA

Début de la séance : 18h ouverte par le Trésorier

Le quorum est atteint avec 12 personnes qui assistent : 5 en présentiel, 7 en visio et 4 pouvoirs transmis. Le nombre d'adhérents étant de 43 au jour de l'Assemblée Générale (Cf. tableau récapitulatif). Le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

L'ensemble des éléments nommés dans le compte-rendu sont développés dans le rapport d'activité accessible sur le site CERAS Nouvelle-Aquitaine dans l'espace adhérents avec le nouveau mot de passe : **blason**

- 1. Rapport moral du CERAS Nouvelle-Aquitaine présenté par la présidente**
- 2. Rapport d'activités 2021 présenté par la responsable**
- 3. Délibération : approbation du rapport moral et du rapport d'activités**

Le rapport moral et d'activité reçoivent l'approbation des adhérents à la majorité : Contre 0, Abstention 0 et Pour 15

- 4. Rapport financier 2021 présenté par le trésorier**

Un document récapitulatif est intégré au rapport d'activité. Il montre un compte de résultat 2021 déficitaire de 4 169,46€. Après absorption de ce déficit le total des actifs de l'association s'établit à 22 822,93€ dont 14 940€ de disponibilités.

- 5. Délibérations : approbation des comptes et quitus au trésorier**

Le rapport financier reçoit l'approbation des adhérents à la majorité : Contre 0, Abstention 0 et Pour 15

Le quitus est renouvelé au trésorier à la majorité : Contre 0, Abstention 0 et Pour 15

6. Délibérations : Vote du montant des adhésions 2022

Les adhérents à la majorité votent le renouvellement de l'adhésion au tarif de 20€ : : Contre 0, Abstention 0 et Pour 15

7. Présentation du colloque 2022 : Place, émotions et violence

Les horaires sont confirmés avec un accueil à partir de 8h30 pour un début de conférence à 9h30. L'horaire de fin est fixé à 17h.

8. Échanges

Présentation par la Présidente du thème du colloque de 2023 : « Loyautés visibles, invisibles et trahisons nécessaires ». Les orateurs pressentis sont Nicole et Bernard PRIEUR. Il se déroulera le samedi 23 septembre 2023.

Les adhérents à la majorité votent pour ce projet : Contre 0, Abstention 0 et Pour 15

9. Questions diverses

Il est posé la question de la transmission des coordonnées des psychothérapeutes et des psychopraticiens sur le site du CERAS NA.

Délibérations :

Les adhérents à la majorité votent pour une validation par les membres du Conseil d'Administration de l'inscription sur le site. Les adhérents, qui le souhaitent, transmettront à la responsable une demande écrite accompagnée de leur CV. Toute demande sera transmise au CA qui y apportera une réponse écrite.

Contre 0, Abstention 0 et Pour 15

La date de la prochaine AG est vendredi 2 juin 2023 de 18h à 19h30

Clôture de la séance à 19h30 par la Présidente